

Conseil municipal du 27 avril 2011
Vote de la hausse des taux des taxes locales

Interventions des élus socialistes :

Première partie : constat et raison des hausses d'impôts (Guillaume QUEVAREC)

Ce soir, c'est une décision grave : pour la 3^e fois en 18 mois, vous décidez d'augmenter les impôts locaux

Depuis 1995, vous avez eu la Folie des grandeurs

Aujourd'hui les Mantais payent et vont souffrir

C'est un matraquage

1) Pour 2010, la majorité a décidé une première hausse (que vous avez payée avec vos impôts locaux fin 2010) de 7%

2) En septembre, elle a décidé de supprimer l'abattement général à la base de 15% de la valeur locative. Cet abattement avait pour but de limiter les effets des valeurs locatives plus élevées en région parisienne qu'en province. Ce sera 100 euros DE PLUS A PAYER en 2011 pour TOUTES les familles mantaises assujetties à la taxe d'habitation !

3) Mais ce n'est malheureusement pas tout, se rajoute pour cette année :

- Le taux de la taxe d'habitation augmente de 3%. (elle atteint 19,20% désormais...)
- La taxe sur le foncier bâti (pour *les propriétaires*) progresse de 9,5%.
- La taxe sur le foncier non bâti augmente de 3,6%.

Vous dites que c'est à cause de la baisse des dotations de l'Etat... c'est amusant de vous voir critiquer les décisions de vos amis politiques, du gouvernement...

Mais non, ces hausses d'impôts sont d'abord et avant tout du aux décisions prises depuis 1995 par vous et vos prédécesseurs.

Pourquoi une telle hausse ?

Tout simplement, par ce que, depuis 1995, l'actuelle majorité UMP-Modem a ruiné la ville... dépensant sans compter, faisant exploser la dette a un niveau effrayant (96 millions d'euros !!!).

Oui, vous avez eu la folie des grandeurs

Vous avez certes investi, mais souvent à tort et à travers, nous avons ainsi plusieurs coquilles vides, comme les CVS privés de moyen pour fonctionner ; des sous-effectifs dans tous les services de la ville ; et même maintenant, des licenciements de personnels compétents...

Vous méprisez le personnel municipal comme vous méprisez les Mantais :

Oui car vous avez clairement menti pour vous faire réélire

En relisant vos documents, vous aviez fait 3 promesses :

- baisse des impôts de 20%

- baisse de la dette de 20%
- hausse des travaux de voirie de 200%...
-

Ca ne peut plus continuer comme ça.

Vous faites le contraire de CE pour quoi vous avez été élu.

C'est grave pour la démocratie

Vous n'êtes plus digne de votre fonction

Pour la 1^e fois de cette mandature, le groupe PS demande votre démission.

Allons devant les Mantais, demandons leur leur avis...

Ayez du courage.... Pour une fois

Deuxième partie : nos propositions (Ndèye Satala DIOP)

Nous avons 2 propositions simples à faire :

1) Montrez pour une fois l'exemple.

Au lieu de toucher le maximum du maximum du plafond que permet la loi...

Vous faites payer les Mantais votre mauvaise gestion... ils n'ont rien fait et surtout, ils n'ont rien demandé.

Nous insistons pour que vous baissiez vos indemnités d'adjoints de 20%

2) **Rétablissez l'abattement général à la base** que vous avez décidé de supprimer. Rétablissez le au moins en partie car sinon, la facture va être beaucoup trop lourde pour de nombreuses familles mantaises à l'automne

Cet abattement général à la base de 15%, instauré dans les années 80, par la municipalité de gauche, présidée par le socialiste Paul PICARD, avait pour but de limiter les effets des valeurs locatives plus élevées en région parisienne qu'en province et à Mantes-la-Jolie par rapport aux communes voisines, valeurs locatives fixées par le service du cadastre, c'est-à-dire par l'Etat.

La valeur locative moyenne de la ville de Mantes-la-Jolie, sur laquelle l'abattement général de 15% est calculé, est de 3731€, soit une réduction de 560€ sur la valeur locative de chaque habitation.

NB : le maire a fini par répondre qu'il rejetait ces 2 propositions.